



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018**

Le **lundi 26 mars 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

**Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Franck LEBRET, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

**Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Jean Marie ALINE à Patricia LEFEBVRE, Juanita AUGUSTIN à Vincent SGARLATA

**Absent(s) non excusé(s):**

Amandine TAVARES GOMES

**Absent(s) excusé(s):**

Robin DAVID

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

-----

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
24	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2017 - CM/18/040**

Après le vote du compte administratif et du compte de gestion établi par Mme RUFFE, Trésorière de Duclair, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter l'affectation du résultat du budget annexe Zac de la Hauteville 2017.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2017</b>	
<b>Rappel reports N-1</b>	
Rappel du déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure (N-1) :	-610 015,80 €
Rappel de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure (N-1) :	0,00 €
<b>Solde d'exécution 2017</b>	
Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de :	560 844,50 €
Un solde d'exécution (excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	-11 176,75 €
<b>Restes à réaliser 2017</b>	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	-11 176,75 €
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	-49 171,30 €
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section d'investissement</b>	
Excédent de fonctionnement capitalisé au 1068	0,00 €
Déficit d'investissement reporté au 001	-49 171,30 €
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section de fonctionnement</b>	
Déficit de fonctionnement reporté au 002	-11 176,75 €

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair.

CONSIDERANT, le tableau de l'affectation du résultat 2017 susmentionné.

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2017.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2017, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2017 au budget annexe Zac de la Hauteville 2018 comme suit :

- 002 – solde de fonctionnement reporté : -11 176,75 €.
- 001 – solde d'investissement reporté : -49 171,30 €.

Fait au Trait, le 28 mars 2018

**Patrick CALLAIS,  
MAIRE**

